

# Les projets de réhabilitation au fait du dernier conseil

Lors d'une session municipale express, les élus ont marqué leur volonté de poursuivre les différentes actions de restauration du centre-ancien

Il ne fallait surtout pas arriver en retard lors du dernier Conseil municipal, lundi soir. Et pour cause, les débats entre élus de la majorité et de l'opposition n'ont en effet pas traîné.

45 minutes montre en main pour expédier quelque quinze 15 délibérations au total inscrites à l'ordre du jour.

Outre quelques contrats de cession de droits de représentation et autres conventions de réalisation de spectacles pour le compte du théâtre Molière, les élus ont surtout validé la poursuite des "gros chantiers" de réhabilitation du centre ancien lancés l'année dernière.

Trois subventions dont deux en OPAH RU, pour la réhabilitation de trois maisons du centre ancien situées rue Donat Penati, rue Charles Esmieu et une rue Aldéric Chave.

Dans ce contexte, les élus ont d'ailleurs également validé une décision de modification au budget primitif 2017. Cette décision concerne notamment une subvention de 54 144 euros reversée à l'association Acta Vista qui intervient sur plusieurs projets de restauration du centre-ville.

## L'église Saint-Nicolas remise au goût du jour

Cette somme servira au bud-



Les élus municipaux ont expédié les quinze délibérations du jour en moins de 45 minutes lundi soir. À l'ordre du jour notamment, la poursuite des projets de réhabilitation du centre-ancien. /PHOTO M.B.

get d'équipement de l'association qui met en œuvre des missions d'insertion aux métiers du patrimoine à destination de personnes sans qualification. Après avoir signé un partenariat pour 3 années avec l'association, les élus ont validé le dernier des trois cycles de chantier relatifs

au chantier de la chapelle Saint-Nicolas.

336 423 euros ont été octroyés pour mener à bien la restauration du clocher de l'église, la réfection de la toiture et les réfections de la façade et des modénatures (moultures).

Enfin, toujours en termes de

travaux publics, les élus ont voté à l'unanimité le transfert de maîtrise d'ouvrage du SMED 13 à la commune pour les travaux d'intégration des réseaux électrique sur des voies de circulation dans le secteur du centre-ancien, détenus jusqu'alors par la Métropole.

M.B.